



Rodez, le 5 juin 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Pays Ruthénois : un dynamisme à maintenir, des coopérations à développer**

**Structuré autour de l'aire urbaine de Rodez, le Pays Ruthénois possède de nombreux atouts. Au cœur d'un département qui a perdu des habitants, il connaît une forte croissance démographique, un développement économique important, un très faible taux de chômage et une richesse fiscale élevée. Cependant, les tendances globales ne doivent pas masquer des disparités territoriales assez fortes. Pour pallier les imperfections du périmètre actuel, des coopérations méritent d'être développées.**

Aux contreforts sud du Massif Central, le Pays Ruthénois s'organise autour de l'agglomération de Rodez. Les 57 communes qui le composent comptent 85 800 habitants en 2005, soit près d'un tiers de la population de l'Aveyron.

Le périmètre du Pays présente quelques imperfections. Six des vingt-cinq communes de l'aire urbaine de Rodez sont extérieures au territoire. De plus, sur les dix bassins de vie qui recouvrent le Pays Ruthénois, seuls trois sont totalement compris dans son périmètre.

#### **Le Pays Ruthénois bénéficie du dynamisme démographique et du développement économique de l'aire urbaine de Rodez**

Malgré un relatif enclavement, le Pays Ruthénois est dynamique aussi bien du point de vue démographique que du point de vue économique.

Entre 1962 et 2005, sa population a augmenté de près d'un quart (+ 63 % à l'échelle de l'aire urbaine de Rodez). Depuis 1999, le solde migratoire devient le moteur de la croissance démographique. Le territoire est attractif notamment pour les jeunes et les actifs. Mais sur la période 1990 -1999, si les arrivées ont été nombreuses, les départs ont aussi été importants. Les émigrants sont souvent de jeunes adultes partis étudier ou travailler ailleurs. Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, la population du Pays Ruthénois augmenterait de 7 % à l'horizon 2030, soit 5 400 habitants de plus qu'en 1999.

Avec une progression de l'emploi exceptionnelle (+ 43 % entre 1975 et 1999), l'aire urbaine de Rodez joue un rôle moteur pour l'économie du territoire. Dans le Pays, le nombre d'emplois a augmenté d'un quart en 24 ans alors qu'il a baissé dans le reste de l'Aveyron. Le dynamisme de l'emploi se diffuse au-delà des limites du territoire. Les actifs résidant à l'extérieur du Pays et venant y travailler occupent un quart des emplois de la zone en 2004. Dans la zone d'emploi de Rodez, le taux de chômage est très faible. Depuis 2000, il oscille entre 4,5 % et 5 % de la population active. La croissance de la population active entre 1982 et 1999, et plus particulièrement de la population occupant un emploi, fruit de la dynamique démographique et économique, est aussi liée au taux d'activité élevé des femmes et des seniors.

#### **Des conditions de vie relativement bonnes et une richesse fiscale élevée**

Les revenus des ménages sont plus élevés et moins dispersés dans le Pays Ruthénois que dans le reste de l'Aveyron et que dans la région, hors aire urbaine de Toulouse. Ainsi, plus de la moitié des foyers fiscaux sont imposés (51 %), alors que dans les territoires de référence cette part est proche de 40 %. Le territoire est assez bien doté en équipements de service, même si la concentration des équipements les plus rares à Rodez, comme les lycées et les hôpitaux, engendre des temps d'accès supérieurs à 20 minutes pour un habitant sur quatre.

Tout comme la population, le parc de logements progresse à un rythme élevé. L'accroissement de la demande de logements se traduit aussi, depuis 1999, par la remise sur le marché d'habitations vacantes depuis plus de 2 ans. Dans le Pays, l'habitat collectif est développé mais le parc HLM est réduit et ancien.

En 2005, la richesse fiscale est relativement élevée et la pression fiscale proche de la moyenne nationale. La taxe professionnelle intervient pour moitié dans le produit fiscal. Il est vrai que l'économie du territoire, relativement équilibrée entre activités résidentielles et productives, témoigne d'une forte initiative privée.

### **Des disparités territoriales**

La population et l'emploi sont très concentrés dans l'aire urbaine de Rodez. Cette dernière rassemble 70 % des habitants du Pays en 2005. Sur la période récente, la déprise démographique de l'espace rural est enrayée grâce aux gains de population des bourgs-centres des bassins de vie. L'appareil productif de l'espace rural n'emploie que 20 % des effectifs salariés et non salariés du Pays en 1999. L'activité s'organise autour des bourgs-centres sans qu'aucun d'entre eux ne constitue un véritable pôle d'emploi rural. La partie rurale se distingue aussi par des conditions de vie moins favorables que celles de la partie urbaine. Les revenus y sont moins élevés et plus dispersés. Les temps d'accès aux équipements sont plus importants. Au nord et au sud du Pays, des zones à l'écart des voies de circulation ne profitent pas de la dynamique impulsée par Rodez et sont moins bien desservies en services.

### **Des enjeux pour le territoire**

Les constats précédents font ressortir plusieurs enjeux pour le territoire. Tout d'abord, il serait souhaitable de développer coopérations et solidarités entre les territoires. Il est important que les territoires ruraux puissent profiter du dynamisme de l'aire urbaine de Rodez. Le Pays et les territoires voisins, notamment les communes de l'aire urbaine extérieures au Pays, auraient tout à gagner à développer des coopérations permettant de définir des enjeux et des stratégies communes afin de peser davantage dans la concurrence entre territoires.

Le vieillissement inéluctable de la population du Pays peut aussi être source de développement, y compris pour l'espace rural, à condition de l'anticiper par la programmation d'infrastructures et de services adaptés aux besoins futurs des personnes âgées. Le tourisme représente aussi une opportunité de développement. Aujourd'hui, son poids dans l'économie du Pays est faible malgré des atouts. Le vieillissement accéléré de la population conduit aussi à anticiper son incidence sur le renouvellement des ressources en main-d'œuvre. La maîtrise des tensions sur le marché du travail passe par des politiques favorisant l'attractivité du territoire et la stabilisation géographique des salariés : actions en matière de services et de logement pour faciliter le parcours résidentiel des jeunes ménages, développement des filières d'enseignement supérieur.

Le Pays Ruthénois doit devenir plus compétitif encore. Excentré par rapport à l'espace métropolitain toulousain, il poursuit un mode de développement propre. Sa participation aux politiques publiques d'appui à la compétitivité et aux démarches de réseau constitue un enjeu de développement pour lui permettre de mieux résister dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires.

Enfin, le désenclavement du Pays reste un enjeu fort. Il passe par la poursuite de l'amélioration non seulement des infrastructures routières mais aussi des réseaux de communication. La couverture complète du territoire par le réseau haut débit, programmée en 2008 et palliant un retard en la matière, est un facteur de développement qui pourrait faciliter l'installation d'activités innovantes.

**Pour vos lecteurs « Pays Ruthénois : un dynamisme à maintenir, des coopérations à développer »**

Le 6 Pages Insee Midi-Pyrénées n° 111 (juin 2008)

- à télécharger sur le site internet de l'Insee Midi-Pyrénées [www.insee.fr/mp](http://www.insee.fr/mp)

ou sur le site internet du Pays Ruthénois : <http://www.pays-ruthenois.fr/>

- à commander, soit en ligne sur [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr)

soit par courrier à INSEE/CNGP, BP 402, 80 004 AMIENS CEDEX 01,

Fax : 03 22 97 31 73

Contact Insee : Madeleine Cambounet ☎ 05 61 36 62 85

Contact Pays Ruthénois : Nolwenn Daridor ☎ 05 65 73 61 70